

quai de l'Île-aux-Coudres, de façon à l'utiliser douze mois par année, et je voudrais que le ministre y songe.

Depuis trois ans, on me dit que les ingénieurs de la région de Québec ont présenté à Ottawa des plans en vue de refaire, de rebâtir et d'ajouter une cage au quai de l'Île-aux-Coudres, mais aucun montant n'a été affecté encore, dans les prévisions budgétaires de cette année, pour cette amélioration.

L'honorable ministre ne sait peut-être pas—mais les députés de la région de Québec le savent—que l'Île-aux-Coudres, depuis quelques années, est devenue une région touristique par excellence. Le gouvernement provincial, au cours des quatre derniers mois, a mis un bateau transbordeur à la disposition des touristes qui viennent visiter la belle circonscription de Charlevoix. Ce bateau est rempli à craquer durant la saison de tourisme et doit faire face à toutes les difficultés d'accostage du quai de l'Île-aux-Coudres.

J'insisterai auprès de l'honorable ministre jusqu'à ce que je sache ce qu'on a fait des plans et devis qui ont été présentés par les ingénieurs de son ministère relativement à la reconstruction de ce quai qui, à mon avis, est un besoin urgent pour la navigation.

L'honorable ministre doit savoir que la circonscription de Charlevoix en est une de navigateurs. Il s'y trouve un grand nombre de propriétaires de bateaux qui ont besoin d'installations portuaires afin d'exploiter normalement leur commerce. Depuis 1965, il semble qu'on veuille, dans ma circonscription, pénaliser les navigateurs, qui sont mes électeurs, parce qu'ils auraient voté pour le parti conservateur-progressiste. Mais c'est la grande noirceur! On n'exécute même pas les travaux d'entretien nécessaires pour maintenir les quais dans un état convenable.

J'adresse donc cette demande expresse à l'honorable ministre: Tant et aussi longtemps que l'on ne m'aura pas donné les informations nécessaires concernant le quai de l'Île-aux-Coudres—je sais que l'honorable ministre ira aux renseignements—je me permettrai d'insister pour les obtenir.

Le ministère a semblé indiquer que l'Île-aux-Coudres et Saint-Joseph-de-la-Rive, étant la continuation de la route nationale, il incombait à la province de construire et d'entretenir le quai de l'Île-aux-Coudres. Mais si c'est là la politique de l'honorable ministre des Travaux publics, je voudrais qu'il le dise à la Chambre. Je lui demande donc, s'il en a le temps, de s'enquérir et de me donner les renseignements que j'ai demandés au cours de ce débat.

Monsieur le président, je répète que le ministère des Travaux publics est un ministère important, puisqu'il a la charge de répar-

tir les taxes des contribuables dans les circonscriptions en bordure du fleuve Saint-Laurent, dans les circonscriptions où il se fait de la navigation. Depuis quelques années, comme je l'ai déjà dit, la province de Québec a été victime de discrimination en ce qui concerne les montants alloués à cette province aux fins d'améliorer les installations portuaires.

J'espère que l'honorable ministre tiendra compte de mes observations et j'attends sa réponse.

[Traduction]

M. Lundrigan: Monsieur le président, tout bon député conservateur que je suis, j'essaierai de me montrer conservateur dans la longueur de mon exposé; je sais que d'autres veulent également prendre part au débat. Je tiens tout d'abord à souligner que la déclaration du ministre nous a impressionnés par sa concision. Je voudrais aussi rendre hommage aux agents du ministère à Saint-Jean de Terre-Neuve. J'ai prêté une oreille tout attentive aux remarques du ministre sur la délégation des pouvoirs du ministère des Travaux publics. Je crois que c'est là un pas dans la bonne voie. Vous pouvez donc être assurés que le travail du ministère, du moins à Saint-Jean de Terre-Neuve, où il a été confié à MM. Knight, Whelan et Butler, est entre bonnes mains. J'ai eu l'occasion de converser avec eux. J'espère sincèrement qu'on retrouvera chez le nouveau ministre l'attitude qui transparaissait dans leurs propos; d'ailleurs, j'en suis sûr. Le ministre, je l'espère, saura raffermir davantage les relations déjà solides que nous entretenons.

Les crédits de ce ministère suscitent naturellement un vif intérêt dans des parties du Canada comme la région atlantique parce que, comme vient de le signaler mon collègue, c'est une région où le contribuable retire peu de ses lourdes contributions fiscales. Divers ministères subissent de profonds changements dans des domaines comme l'expansion régionale, la pêche, les bureaux de poste, etc. Je suis conscient que plusieurs de ces programmes qui seront coordonnés par le ministre des Travaux publics doivent l'être en collaboration avec divers autres ministères. Nous ne voudrions pas que ces projets que nous espérons voir se concrétiser dans la région atlantique soient différés tant que la restructuration officielle nécessaire ne sera pas terminée. Il arrive parfois aux gouvernements de se concentrer tellement sur la restructuration ou l'organisation de ministères qu'ils oublient complètement de gouverner. J'espère qu'une telle allégation ne pourra pas s'appliquer à ce ministère. Ce n'est pas sans inquiétude que j'ai remarqué les réductions de dépenses du ministère des Travaux